



Perpignan, le 19 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée prend position sur la nouvelle stratégie forestière européenne

**Les membres de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (EPM) ont décidé d'adopter une position commune en réponse à la consultation publique de la Commission Européenne sur la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts.**

**L'EPM est un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) composée de la Généralité de Catalogne, du Gouvernement des Iles Baléares et de la Région Occitanie, cette dernière en assurant la présidence tournante depuis fin octobre 2020.**

Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, la Commission Européenne a lancé une consultation publique visant à construire la prochaine stratégie de l'UE en faveur des forêts, qui sera adoptée courant 2021 et dont le but est de garantir la bonne santé de nos forêts tout en protégeant au mieux la biodiversité et le climat.

Conscients des défis liés aux effets du changement climatique, c'est dans ce contexte que la Région Occitanie, la Generalitat de Catalogne ainsi que le Gouvernement des Iles Baléares, qui partagent le même espace euro-méditerranéen, ont souhaité mettre en lumière les politiques en matière d'environnement mises en œuvre dans leurs territoires respectifs en développant une position commune sur la consultation ouverte concernant la nouvelle stratégie forestière européenne.

Soucieuses de mettre en place un projet environnemental viable et efficace, les trois régions membres de l'EPM coïncident sur la nécessité de mettre en œuvre **un plan de gestion durable des espaces forestiers** dans le but de les rendre plus résilients, de **maintenir les bénéfices des services écosystémiques** et de **limiter les effets du réchauffement global**.

Ne pouvant ignorer le rôle important de l'UE dans la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité, l'EPM mise sur une **stratégie de restauration** des terres forestières dégradées s'inscrivant sur le long terme et dans le cadre de la coopération territoriale eurorégionale.

Les risques liés à l'environnement ne tenant pas compte des frontières administratives, il paraît capital de **définir précisément les différents espaces forestiers** sur lesquels agir.

Finalement, pour parvenir à leur but, un soutien et **des garanties sur le plan financier** devront être alloués aux mesures décidées dans le cadre de la nouvelle stratégie forestière européenne.



**Pour plus d'informations :**

Maïna GAUTIER

Chargée de Communication

GECT Eurorégion Pyrénées-Méditerranée

El Centre del Món | 35, Boulevard Saint Assiscle | CS 32032 | 66011 Perpignan Cedex | France

Tél. +33 (0)4 48 22 22 39 / +33 (0)7 89 61 48 25

[maina.gautier@euroregio-epm.eu](mailto:maina.gautier@euroregio-epm.eu)

[www.euroregio.eu](http://www.euroregio.eu) | [Facebook.com/euroregio](https://www.facebook.com/euroregio) | [twitter: @Euroregion](https://twitter.com/Euroregion)